



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[A]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

ATA

[urn:nbn:de:hbz:466:1-61184](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-61184)

mere le cacha soigneusement, parce que les Grecs avoient répandu que cet enfant vengeroit la mort de son pere. Ulysse l'ayant découvert, le fit précipiter du haut des murailles de Troie. On connoit la touchante exclamation de cette mere désolée à la vue du jeune Ascanius, fils d'Enée, qui lui retraçoit l'image du sien :

O mihi sola mei super Aſtynactis imago!

Sic oculos, ſic ille manus, ſic ora ſerebat.

ATABALIPA ou **ATAHUALPA**, bâtard d'Huana-Capac, roi du Pérou, usurpa la souveraineté sur Huascar, qu'il fit massacrer avec toute la race des Incas. Intimidé par l'arrivée des Espagnols qu'Huascar avoit appellés à son secours, il demanda une entrevue à Pizarro, & se rendit à Catamalca avec une troupe de domestiques qui avoient caché des armes sous leurs habits, dans le dessein de massacrer le général Espagnol. Xerez, Zarate, Herrera, & les meilleurs historiens d'Espagne, rapportent ce fait d'une manière uniforme; il répond d'ailleurs parfaitement à la perfidie & à toutes les mauvaises qualités de l'usurpateur fratricide; & les contes absurdes, dont le Péruvien Garcilasso a farci l'histoire romanesque de son pays, ôtent toute autorité à ce qu'il écrit d'Atabalipa. Pizarro fit faire le procès à son prisonnier, qui fut étranglé à un poteau l'an 1533. Il faut convenir qu'il ne méritoit pas un meilleur sort; mais on trouva à redire qu'on ne l'eût pas envoyé en Espagne, comme il l'avoit deman-

dé, & qu'on eût allégué, dans la sentence de mort, les victimes humaines, & autres horreurs qui étoient en usage chez cette nation lâche & abominable, mais dont Atabalipa ne paroissoit pas devoir être personnellement responsable. On a dit encore que les Espagnols n'avoient aucun droit de s'ingérer dans les affaires du Pérou; mais ne pourroit-on pas croire que l'état des peuples sauvages, sanguinaires, antropophages, &c., ne doit pas être envisagé comme une propriété sacrée? La raison, l'humanité condamnent de telles constitutions; subjuguier ces peuples pour en faire des hommes, ne paroît point être un exploit contraire à la justice ni à la bienfaisance. « Il sera toujours beau, » dit Montesquieu, de gouverner les hommes pour les rendre heureux ». *Voy. CORTEZ, MANCO-CAPAC, MONTEZUMA.*

ATALANTE, fille de Schénée, roi de l'isle de Scyros, tiroit supérieurement de l'arc, & ne connoissoit point d'égal à la course & dans les autres exercices du corps. Se voyant poursuivie par une foule d'amans à cause de sa beauté, elle leur déclara, par ordre de son pere, qu'elle ne donneroit sa main qu'à celui qui pourroit la vaincre. Plusieurs jeunes princes le tenterent, & s'en retournerent confus. Elle remporta, aux jeux institués en l'honneur de Pélidas, le prix sur Pélée, contre qui elle lutta. Hippomene s'étant présenté au combat de la course, instruit par Vénus, fut le seul qui remplit la condition prescrite : la

déesse lui conseilla de jeter dans la carrière trois pommes d'or, que l'imprudente Atalante s'amusa à ramasser; par cette ruse, l'heureux Hippomene gagna le prix, & força la princesse à reconnoître en lui son vainqueur & son époux. Il y a une 2e. ATALANTE, fille d'Iafius, roi d'Arcadie, qui donna le premier coup au sanglier de Calydon, & par cette action mérita l'amour de Méléagre, roi du pays. Elle épousa Mélanion, dont elle eut un fils nommé Parthenope.

ATAYDE, (Don Alvare d') gouverneur de Malaca pour le roi de Portugal Jean III, se rendit odieux par ses exactions & ses violences. Il s'opposa fortement au voyage que S. François Xavier voulut faire à la Chine, se saisit du vaisseau de Jacques Pereyra, qui devoit l'y conduire, & multiplia tellement les obstacles, que l'apôtre des Indes mourut dans l'isle de Sancian, à la vue de la Chine, avant de pouvoir y porter la foi. Le vice-roi des Indes, sur les plaintes qu'on lui fit de la tyrannie & de l'avarice de D. Alvare, le priva du gouvernement de Malaca, &, l'ayant fait amener à Goa comme prisonnier d'état, l'envoya en Portugal sous bonne garde. Là, tous ses biens furent confisqués à la chambre royale, &, pour lui, il fut condamné à une prison perpétuelle.

ATAYDE, (Georges) comte de Castanheira, Portugais, assista, en qualité de théologien, au concile de Trente. Après la septieme session, il se retira à Rome, où il fut employé à la réformation du bréviaire. Il fut ensuite fait évêque de Vizeu,

en 1568; après y avoir rempli avec zele tous les devoirs d'un bon évêque; il quitta son siége pour ne vaquer qu'à son salut, & refusa depuis constamment les archevêchés d'Evora & de Lisbonne. Il ne put néanmoins se défendre d'accepter la dignité de grand-aumônier que le cardinal D. Henri lui offrit, & cette dignité l'engagea à recueillir les *Privileges accordés à la chapelle royale*, qui furent imprimés en 1609. Philippe II l'honora aussi de son estime, & le nomma président du conseil de conscience. Il mourut en 1611, âgé de 76 ans.

ATEPOMARE, roi d'une petite partie des Gaules, ayant mis le siége devant Rome, déclara aux assiégés qu'il ne feroit point de paix avec eux, qu'ils ne lui livrassent les dames & les principales bourgeoises de la ville. Lorsque cette proposition fut portée aux Romains, les servantes de leurs femmes dirent, qu'il falloit plutôt les envoyer elles-mêmes à la place de leurs maîtresses, promettant de donner un signal pour surprendre l'ennemi. Cet avis ayant été suivi, elles prirent le tems que les Gaulois étoient ensevelis dans un profond sommeil; & l'une d'elles, montant sur une tour, alluma un flambeau pour avertir les Romains, qui vinrent fondre sur les barbares. En mémoire de cette action, l'on institua à Rome une fête annuelle, qui fut appelée *Fête des Servantes*.

ATERGATIS. Voy. DER-CETIS.

ATHALARIC, roi d'Italie, obtint le trône, après la mort de Théodoric, son aïeul maternel,